

ASSOCIATION

# A l'Esat, ça va déménager

L'Etablissement et service d'aide par le travail (Esat) du Bois-l'Abbesse va déménager sur la zone de référence. L'association va aussi créer une nouvelle entreprise adaptée et absorber le chantier d'insertion de l'Ajal. Le point sur ce grand projet en quelques questions.



Jean Vampouille est directeur du secteur "Travail protégé et insertion professionnelle" au Bois-l'Abbesse. (Photo C. P.)

## Pourquoi l'Esat déménage-t-il ?

Pour Jean Vampouille, directeur du secteur "Travail protégé et insertion professionnelle", le but est clair. « Il faut favoriser l'inclusion professionnelle. On souhaite donc se rapprocher du milieu ordinaire. Il faut aller à proximité des entreprises et du monde économique, pour favoriser les liens. D'où le choix de déménager sur la zone de référence. » Le choix s'est donc porté sur une parcelle de 30 000 m<sup>2</sup>, le long de la rue des Roises et de la rue des Frères Lumière. Le site actuel, de l'Argente-ligne, est éloigné de la ville et des transports en commun (le Bois-l'Abbesse met en place une navette pour ses employés). Ce n'est pas un déménagement à 100 %. Presque toutes les filières sont concernées : bois, montage industriel, recyclage, et repassage. Seules les activités d'élevage et l'abattoir resteront sur le site actuel, plus adapté. Entre seize et 18 travailleurs sont employés dans cette filière, ouverte 365 jours de l'année.

## A quoi cela ressemblera-t-il ?

Les nouveaux bâtiments seront plus modernes, plus respectueux de l'environnement, et de plain-pied. « L'Esat actuel a été construit en 1977. C'est le plus vieux du département. Il a été conçu pour 120 travailleurs, alors qu'il y en a environ 165 maintenant. » Même s'il a été entretenu, il est quand même « vieillissant ». Le nouveau site aura deux entrées et sera organisé en plusieurs unités.

## Les travaux dureront combien de temps ?

En tout, 170 semaines de travaux sont prévues. Le permis de construire devrait être déposé début 2020. Le début des travaux est espéré cou-

rant septembre, de la même année. Le projet de financement est, quant à lui, en cours de construction.

## L'association va-t-elle diversifier son offre ?

Oui, plus que jamais. Le nouveau site sera bien plus d'un simple ersatz. Tout d'abord, le Bois-l'Abbesse compte créer une blanchisserie. D'abord destinée au linge de l'association, elle s'ouvrira ensuite aux clients extérieurs. De plus, une entreprise adaptée de restauration va voir le jour. Contrairement au travail protégé, une telle entreprise permet aux personnes en situation de handicap de travailler dans des conditions adaptées et dans un milieu ordinaire. Adossée à la cuisine centrale, elle proposera dans un premier temps un ou deux postes. « Il s'agit de proposer des postes différents par rapport à ce qui se fait dans le reste de la Haute-Marne (scierie gérée par l'Apajh ou marachage à l'Adasms). » Enfin, le Bois-l'Abbesse va fusionner avec l'Association des jardins de l'Argente-ligne (Ajal), et l'absorber (lire en encadré). L'Esat sera aussi plus ouvert. « A côté de la cuisine centrale, il y aura une salle où les entreprises pourront venir se restaurer », complète Jean Vampouille. De quoi mettre les petits plats dans les grands. Une salle de réunion sera aussi accessible aux entreprises. L'entrée sur la route de Bar-le-Duc donnera enfin une « vitrine » aux services et produits de l'Esat.

## Qu'est-ce que les employés en tireront ?

« Le but est de développer des parcours de formation et d'inclusion », assure le directeur du secteur. Autrement dit, « pouvoir ouvrir un panel de possibilités, à travers différents ateliers et parcours. Faire tomber les barrières et trouver ce



Ici, la vue d'ensemble du site, avec des bâtiments de plain-pied, mais aussi plus modernes.



Vue de la blanchisserie. (Plans D. R.)



Vue de la restauration.

## Fusion et absorption de l'Ajal

« On reprend tout », assure d'emblée Jean Vampouille. Même le nom est conservé. Au sein du chantier d'insertion de l'Ajal, spécialisée dans le recyclage de cartons, plastiques et papiers, quatorze personnes en CDDI, deux salariés et une conseillère en insertion professionnelle travaillent. « C'est complémentaire et il y aura des possibilités de créer des passerelles », complète le directeur. En grandes difficultés financières, l'Ajal avait un temps prévu de fusionner avec les Ateliers de la Vallée de la Marne (AVM). Cette option a été écartée. Les traités de fusion ont été validés au Bois-l'Abbesse et à l'Ajal.

qui est le plus pertinent pour l'usager ». Plus concrètement, le site est situé à proximité d'un arrêt de bus. « Ceux qui le veulent pourront même retourner manger chez eux le midi », souligne Jean Vampouille.

## Y aura-t-il des offres d'emploi à pourvoir ?

Non. Il y aura le même nombre de travailleurs. Il ne pourra pas augmenter. Depuis 2013, un moratoire sur la création de places en Esat a été mis en œuvre par le gouvernement. Il y a 172 places sur le site de l'Argente-ligne. Le Bois-l'Abbesse en dispose aussi de quinze à Langres.

Clotilde Percheminier  
c.percheminier@jhm.fr